

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Éclairage

Olivia Dufour

Justice financière : Paris se rêve place de droit sur fond de Brexit

DOCTRINE

Page 6

■ Professions

Vincent Bouhier

Les notaires : une compétence reconnue et protégée en droit de l'Union

JURISPRUDENCE

Page 11

■ Baux commerciaux

Kévin Moya

Le preneur d'une résidence de tourisme en prend pour neuf ans ferme à effet immédiat (Cass. 3^e civ., 9 févr. 2017)

CULTURE

Page 14

■ Pérégrinations

Laurence de Vivienne

Le canton de Vaud en deux châteaux emblématiques : Coppet et Prangins

ACTUALITÉ

Éclairage



Justice financière : Paris se rêve place de droit sur fond de Brexit

127d6

Olivia DUFOUR

Le Haut comité juridique de la place financière de Paris (HCJP) a remis, le 3 mai dernier, son rapport sur les implications du Brexit sur la coopération judiciaire à l'ancien garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas. L'ambition ? Attirer le contentieux londonien de la finance à Paris.

Le Haut comité juridique de la place financière de Paris (lire *infra* p. 2 l'encadré) est persuadé que Paris peut devenir, à la faveur du Brexit, une concurrente sérieuse de Londres en matière de traitement du contentieux financier et commercial international. Il en a si bien convaincu l'ancien garde des Sceaux, Jean-Jacques Urvoas, que ce dernier lui a demandé, par lettre du 7 mars 2017, de mener une mission de préfiguration afin de formuler, avant le 1^{er} mai 2017, « toutes préconisations permettant la mise en place rapide, dans des juridictions spécialement désignées, de formations de jugement aptes à connaître de contentieux techniques, à appliquer des règles de droit étranger et à conduire les procédures dans les conditions, notamment linguistiques, les plus efficaces, dans le but de permettre, en cas de litige, aux opérateurs économiques de s'adresser, en France, à des juridictions capables de juger aisément dans le droit qu'elles auraient choisi et dans la langue de leurs relations d'affaires ». Ce rapport lui a été remis quelques jours avant son départ de la Place Vendôme.

■ L'opportunité du Brexit

L'idée est née des réflexions menées fin 2016 par un groupe de travail du HCJP sur le Brexit, piloté par Michel Prada. Le constat est simple : la juridiction commerciale londonienne tire son attractivité non seulement de sa compétence, notamment en matière financière, mais également de son accès à l'espace judiciaire commun mis en place par l'Union européenne « qui lui procure la sécurité juridique d'un régime qui clarifie les règles de compétence judiciaire, détermine les règles applicables par les juridictions et facilite la circulation des jugements entre les États membres de l'UE ». Or, en sortant de l'Union, et sauf négociation de nouvelles règles, le Royaume-Uni va perdre cet avantage. Ses décisions de justice devront donc, pour être exécutées dans les divers États membres, se soumettre aux régimes d'exequatur en vigueur dans chacun de ces États.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces@petites-affiches.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

annonceslegales@gazette-du-palais.com
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces@le-quotidien-juridique.com
12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

La Loi
ARCHIVES COMMERCIALES DE LA FRANCE

loiannonce@lalo.com
Tour Montparnasse 33, avenue du Maine - 75015 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34